

■ **ERGO PROJET S. à r.l.**, à Le Mont-sur-Lausanne, exécution de projets d'aménagements, exploitation d'une entreprise générale (FOSC du 08.05.2002, p. 14). Gremaud François et Stoudmann Eric, qui ne sont plus associés ni gérants et dont la signature est radiée, ont cédé chacun leur part de CHF 5'000 à l'associée MARLINDA Sàrl, dont la part est portée de CHF 21'000 à CHF 31'000. Capital social porté de CHF 41'000 à CHF 100'000 par l'augmentation de la part de MARLINDA Sàrl de CHF 31'000 à CHF 73'000, par l'augmentation de chacune des parts de Stéphane Link et de Patrick Bormand de CHF 5'000 à CHF 13'000, ainsi que par la création d'une part de CHF 1'000 dont le titulaire est le gérant Guillaume Francis. Statuts modifiés le 4 juillet 2003. La société ayant décidé d'adopter une nouvelle forme juridique, soit celle de la société anonyme, les statuts ont été modifiés en conséquence le 4 juillet 2003. Date du bilan de transformation: 31 mai 2003. La raison sociale devient: **Ergo Projet SA**. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. La procuration de Rigoli Karina est éteinte. Guillaume Francis, qui n'est plus gérant, est nommé administrateur et président avec signature individuelle. Bormand Patrick et Link Stéphane, qui ne sont plus gérants, sont nommés administrateurs avec signature individuelle. Réviseur: FIDSWISS S.A., à Pully.

Journal no 7669 du 13.08.2003
(01137752 / CH-550.0.081.852-5)